



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E187697

VALABLE JUSQU'AU 07/04/2024

ÉDITÉ LE 26/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 881 746 457 00020

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6117007

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB12498732

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB12498571

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : JBS ENERGY

69 AVENUE DE LA FORET
36330 LE POINCONNET

Téléphone : 06 73 40 82 80

Portable : 06 73 40 82 80

Fax :

Site Internet :

E-mail : jbs.energy.pro@gmail.com

Responsabilité légale :

BOUQUIN JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	18/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/04/2021
o Isolation des combles perdus	08/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.